

Jacqueline MARCONI
Maire Adjointe
Présidente du Conseil de Quartiers Ouest

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 07 décembre 2017

Etaient présents :

Collège élus : Jacqueline MARCONI, Présidente du conseil de quartier Ouest, Geneviève BONNISSEAU, Christian DE BARROS, Lyonel CROS, Pierre STOUVENEL.

Collège des habitants : Sylvianne BONVALET, Alain COLLAS, Alain GAUTIER, Colette HENNO, Luigi SURACE, Jocelyne BRUNEAU, Jeannine LEDUC,

Collège des acteurs socio-économiques : Teta BEN DAVID, Thierry CAPLIER, Albert IAFRATE, Vincent CHARLOT, Sabine LEVITTE, Gérard SAGET,

Administration : Lucie PLANTADE, Annie PREDAL, Vincent REBERIOUX,

Excusés (es) : Patricia BARDET, Marc BOUHEY, Thierry CHAUDRON (Vice-Président), Eddy JOURDE, Abdé NASSIB Catherine PASSE, Nathalie ROBERT,

La séance est ouverte à 20h10.

Madame MARCONI remercie les membres du conseil de leur présence et excuse les absents. Elle fait part également de la présence de Madame Claire HUYSMAN, nouvelle responsable du service économique et développement des commerces. Elle interviendra sur le projet de redynamisation des commerces.

I – Information générale

o Le point sur les commerces

Madame Claire HUYSMANN fait un point sur la situation et les projets à venir en termes de redynamisation des commerces du centre ancien. Elle indique que ce secteur est concurrencé par la présence de centres commerciaux à proximité. Une réflexion est menée sur la détermination des rues commerciales (certaines rues ont elles vocation à le rester : rue Louis Bonin, rue du Maréchal Foch). En revanche le bas de la rue Louis Bonin et la rue du Commerce sont à garder comme telles en redynamisant les commerces. En ce qui concerne l'avenue de l'Aérodrome (construction en cours) de nouvelles perspectives de commercialisation s'ouvrent. Le bâtiment neuf situé place du marché accueillera une supérette de proximité voire d'autres commerces et même peut être un espace médical.

Une autre piste de réflexion est menée pour l'occupation de l'ancien magasin Edwige. Peut-être une librairie. Le secteur proche de la gare d'Orly est également pris en compte. Actuellement une étude est menée pour un projet immobilier accueillant des commerçants en rez-de-chaussée. Il est important de retisser du lien entre la rue du Commerce et la rue du 11 novembre. Une démarche pour faire revenir des commerçants sur le marché du centre ancien est également en cours.

Questions :

Madame Maryse GRESSOT (public) s'interroge sur le devenir de l'actuelle petite épicerie.

Réponse : Le gérant est informé, il est actuellement sur un autre projet. La Ville l'a pris en compte et travaille avec lui pour trouver des solutions.

Madame Doris RODRIGUEZ (personne du public) demande ce qui est prévu pour le local de la librairie. Elle alerte sur la question de l'installation d'un libraire. Le magasin LECLERC vend des livres.

Réponse : la Ville a pris connaissance du souhait de vendre le local de la librairie implantée rue Louis Bonin. Elle va étudier la possibilité ou pas de racheter le bail. Pour l'installation d'un libraire dans les anciens locaux « Edwige », rien n'est arrêté pour le moment. Le projet peut se penser différemment (café librairie ou presse). D'autres propositions d'occupation des locaux pourront émerger.

Monsieur Yann GIBERT (personne du public) se félicite du recrutement d'une personne pour traiter cette question de redynamisation du centre ancien. Il demande si la Ville accorde des moyens financiers pour faciliter l'installation des commerçants (travaux des locaux par exemple).

Réponse : la Ville peut aider sur les loyers. C'est plutôt type d'action qui est mis en place.

Monsieur Vincent CHARLOT rappelle l'existence du groupe de travail sur le stationnement. Il souhaiterait une coopération entre le service économique et le groupe de travail pour réfléchir sur la problématique du stationnement. Celle-ci est étroitement liée au développement des commerces. Il fait

remarquer que la rue Louis Bonin est très étroite.

Madame Colette HENNO indique que la Ville manque de boucheries. Est-il envisagé l'installation d'une boucherie traditionnelle ? Elle souligne qu'avec les nouvelles constructions, la demande va se faire ressentir. Elle souhaiterait aussi l'installation d'un fleuriste.

Réponse : les boucheries traditionnelles sont très difficiles à installer. A court terme, il est plus réalisable de trouver un boucher qui serait sur le marché un ou deux jours par semaine. Les modes de consommation ont évolué et les gens vont dans les centres commerciaux. Les chances de réussite sont extrêmement faibles. L'installation d'un fleuriste est beaucoup plus accessible.

Madame Jeannine LEDUC : il faut penser au stationnement à proximité des locaux, si l'on veut que cela fonctionne.

Réponse : le problème de stationnement est aussi lié aux travaux actuels sur le secteur. La question est de savoir si c'est un manque de places ou un problème de rotation de véhicules.

Madame Jacqueline MARCONI répond que ce n'est pas un problème de places mais bien de rotation de véhicules. Si les gens respectaient le temps imparti sur les places situées en zones bleues, la rotation des stationnements des véhicules serait plus fluide.

Madame Claire HUYSMANN indique que six places de stationnement par commerce sont suffisantes. Actuellement on est à 10 places

Monsieur Pierre STOUVENEL indique que les jardinières, placées devant le restaurant libanais, gênent le stationnement.

Réponse : la rue du Commerce va être requalifiée.

Monsieur Lyonel Cros demande ce qu'il est ressorti de l'étude pour la redynamisation des commerces. Il a le sentiment que l'on refait ce qui existe déjà sur le territoire.

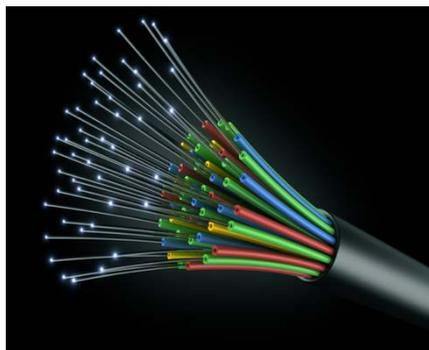
Réponse : l'étude a mis en avant des installations de type alimentaire, librairie et fleuriste.

Monsieur Alain GAUTIER demande s'il est prévu de proposer aux jeunes qui sortent de l'école Georges Méliès un espace pour qu'ils puissent se lancer après leurs études.

Réponse : la création d'un centre d'affaires (espace partagé) qui permet d'accueillir de jeunes entrepreneurs, est en cours. La mutualisation des locaux est prévue mais pas forcément en centre ancien.

o Point sur la fibre

Madame Jacqueline MARCONI rappelle que le déploiement de la fibre relève du Conseil départemental. En Juin 2014 l'opérateur SFR avait été retenu, mais suite à un rachat par Numéricable, SFR est sorti du dispositif pour le déploiement de la fibre. La ville, consciente des attentes de la population, a décidé de reprendre en main le projet et s'est rapprochée de l'opérateur Orange en lui proposant une convention de collaboration. Le calendrier prévisionnel est le suivant : fin des travaux en 2020 et raccordement pour toute la ville en 2022.



o Inauguration de la place Gaston VIENS



Monsieur Gaston VIENS nous a quittés en décembre 2015 à l'âge de 91 ans. Il a été Maire d'Orly de 1965 à 2015. Sa mémoire est à présent ancrée dans la ville. La place du Fer à Cheval a été officiellement renommée Gaston VIENS et le parvis du Centre administratif accueille désormais son portrait. L'œuvre a été réalisée par l'artiste mondialement connu Ernest Pignon-Ernest.

o Point santé

La Ville est inscrite depuis plusieurs années dans une dynamique locale de santé, aux côtés de ses partenaires. Orly est un territoire fragile qui ne dispose pas d'une offre de soins satisfaisante au regard des besoins sociaux et de santé de la population. La Ville s'engage en faveur de la prévention pour tous les âges de la vie, à consolider l'offre des soins de proximité. La question qui préoccupait les usagers était la fermeture du Centre Méliès, or ce n'est pas le cas puisque les consultations « médecine générale et dentaires) auront lieu dès le mois d'avril le mardi, mercredi et jeudi. Le taxi social va également être renforcé.

Monsieur Vincent CHARLOT souligne que lors du conseil de quartier de juin, il avait annoncé que la Maire adjointe en charge de la santé devait intervenir lors d'un prochain conseil de quartier. Elle est intervenue à celui de l'interquartiers (28 septembre) et a bien expliqué le projet. Il ajoute qu'il faut continuer à se concerter avec la population. La concertation, dans la démarche participative, est

importante.

o La vidéo protection

Description du dispositif :

- Cadre légal à respecter pour la mise en place de la vidéo protection avec autorisation du Préfet,
- Installation de panneaux annonçant la présence de vidéo protection
- Installation de 8 caméras fixes et une caméra nomade pour les dépôts sauvages,
- Les images seront visionnées dans un local sécurisé avec une autorisation spéciale pour y accéder. Si nécessaire, les images pourront être transférées au commissariat (Police nationale).
- Coût de l'opération : 257 000 euros subventionnés à hauteur de 110 000 euros
- Lieu d'implantation (intersection Charles Tillon/Bas marin, place du marché, marché des terrasses, place Gaston Viens, Voie des Saules, quartier Racine, Gare les Saules).
- Dispositif opérationnel fin 2017.

Madame TETA BENDAVID s'interroge sur le fait qu'il n'y en ait pas une de placée après le pont près du centre administratif. Elle demande également si les sites où seront implantées les caméras vont être communiqués à la population ?

o Point groupe de travail stationnement

Depuis le début de l'année un groupe de travail « stationnement » s'est mis en place pour diagnostiquer dans le secteur Ouest les « points noirs » de stationnement. Une rencontre va être programmée avec la direction des services techniques et le Maire adjoint chargé des travaux. La synthèse des pistes de réflexion sera présentée.



o Réponses aux questions réponses :

1. **Paniers bio** : lors de la précédente séance il avait été demandé que le panier bio mis à disposition du personnel communal (11 euros) soit étendu aux Orlysiens. Le service concerné réfléchit pour étendre ce dispositif (coût, lieu, distributeur).
2. **Cité jardins** : marquage zone bleue et identification des habitants par un macaron. Ce projet est à l'étude. Il est constaté que ce sont souvent les personnes qui prennent l'avion qui laissent leur voiture sur les places de stationnement de la Cité Jardin jusqu'à leur retour. Concernant la réparation du kiosque, le projet est présenté au budget 2018.
3. **La Gestion parking « Ferme Marais »** : lors de la livraison de cet équipement (une trentaine de places de stationnement), le parking sera en principe géré par la Ville.
4. **Plan de la Ville** : le même nombre de panneaux a été placé mais parfois à des endroits plus judicieux. Les plans de la Ville seront affichés courant janvier.
5. **Le café « Narval »** : les services techniques interviennent pour faire un nettoyage le lundi matin. **Madame Jacqueline MARCONI** demande s'il y a une amélioration ?
6. **Carrefour des rues Basset/Joffre/Moquet** : suite aux remarques d'Orlysiens trouvant que la vitesse des véhicules était excessive sur ce carrefour, un comptage a été effectué. Il s'avère que la vitesse moyenne est de 40 km/heure. Pour rappel, deux accidents se sont produits à cet endroit.
7. **Rue Parmentier** : une synthèse et des propositions vont être faites avec le groupe de travail. Le comptage de véhicules sera mis en place début 2018.

o Tour de tables conseillers

- **Madame Geneviève BONNISSEAU** fait un point d'information sur l'agenda 21. Elle indique que le prochain comité de pilotage se déroulera en février 2018. Elle souligne que 120 propositions d'actions ont émergé des ateliers de concertation. Elle fait part du Plan Energie Air Climat et indique que celui-ci est obligatoire. Une enquête va être réalisée auprès de la population.
- **Monsieur Pierre STOUVENEL** demande qui doit ramasser les poubelles lorsque Véolia les fait tomber ? Véolia ou la mairie ? Il fait part également d'un problème de distribution de courrier.
Réponse : actuellement, il y a de très gros problèmes de courrier par rapport aux facteurs. Il demande où en est la réflexion pour le banquet des seniors. Il avait été évoqué la mise en place d'une caution pour éviter le gaspillage généré par les personnes qui s'inscrivent et ne viennent pas.
- **Madame Jocelyne BRUNEAU** indique qu'au Clos Marcel Paul il y a aussi des problèmes de courrier. Elle fait part que le « Chemin des Gilletains » est en cours de réhabilitation. En revanche, elle signale que la petite descente du Clos 2 est un « coupe-gorge la nuit ». Les lumières ne fonctionnent pas et le lieu devient une vraie décharge.

Elle demande ce que prévoit la Ville pour les voitures électriques ?

- **Madame Jacqueline MARCONI** répond que deux prises électriques sont installées à la gare d'Orly mais elles ne sont pour le moment pas opérationnelles. La question des voitures électriques a été abordée lors des groupes de travail Agenda 21.
 - **Madame Jocelyne BRUNEAU** réitère la demande de fermeture du Clos Marcel Paul et souhaite que la réflexion soit engagée d'autant que la ville de Villeneuve le Roi va construire à proximité.
 - **Monsieur Luigi SURACE** demande si les ASVP (agent de surveillance de la voie publique) n'ont pas eu des consignes d'indulgence pour le stationnement.
 - **Madame Jeannine LEDUC** informe qu'actuellement il y a des travaux dans son quartier (quartier Maison de l'enfance) et souhaite savoir s'il y a un risque d'une autre intervention qui engendrerait de nouveau l'ouverture de la chaussée.
 - **Monsieur Vincent CHARLOT** fait part de la rénovation de la résidence Méliès. Les travaux débute-ront fin 2018 et se poursuivront durant l'année 2019. Il pense que le projet comprendra une vingtaine d'appartements en plus et également des locaux pour les résidents et l'administration. Il souhaite qu'il y ait des parkings pour les nouveaux et anciens résidents, les visiteurs et l'administration. Il souhaite que ce soit intégré dans le projet. Il demande où en sont les travaux du Parc Méliès pour l'année 2018. Enfin il rebondit sur la question de Monsieur Pierre STOUVENEL et rappelle que 100 personnes inscrites au banquet des seniors en 2017 ne sont pas venues. Cela génère du gaspillage. Le versement d'une caution a fait l'objet d'un débat lors d'un conseil des seniors. La décision prise par la Ville est de sensibiliser, pour cette année, les personnes sur le gaspillage. A partir de 2018, le nouveau conseil des seniors se penchera sur cette question.
 - **Madame Sylviane BONVALET** indique que l'allée avenue de la République est en stationnement unilatéral. Aucun panneau ne signale ce stationnement alterné. Elle se demande pourquoi les 3 autres allées (allée des Mimosas, allée du Parc et l'allée du Bois) ne le sont pas.
 - **Monsieur Alain GAUTIER** souligne que des personnes pénètrent dans la maison du Parc.
 - **Monsieur Gérard SAGET** fait part des inquiétudes des habitants de Cité Jardins par rapport aux projets urbains très importants qui vont impacter la vie des résidents de ce secteur. Il souhaiterait une concertation sur le devenir de ce secteur. Il demande également que la Cité Jardins ne soit pas oubliée dans le déploiement de la fibre optique.
 - **Madame Sabine LEVITE** renouvelle sa demande pour la fermeture du Parc Georges Baudelaire, et ce, afin d'éviter les nuisances sonores. Des jeunes, n'habitant pas le quartier, « squattent » le lieu notamment aux beaux jours. Elle souhaite que cela soit pris en compte dès à présent afin d'éviter le mécontentement des riverains. Elle pose la question de l'enlèvement des barrières devant l'école qui occupent trois places de stationnement. Elle fait part également de la problématique des gens du voyage. Les riverains ne souhaitent pas revivre la situation des dernières semaines où l'accès et la sortie de la cité jardins étaient difficiles, sans compter les problèmes d'hygiène.
 - **Monsieur Albert IAFRATE** demande s'il est prévu un parking pour la nouvelle crèche (place du marché).
- Madame Jacqueline MARCONI** va se rapprocher de la direction de l'urbanisme pour avoir des informations à ce sujet.
- **Monsieur Thierry CAPLIER** remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour le maintien de l'ouverture du centre médical Méliès jusqu'à l'ouverture du nouveau centre. Il fait remarquer l'état de salubrité du chemin des Carrières (détritus tout le long du chemin). Il signale que rue Henri Barbusse, les personnes ont des craintes pour traverser. Il s'est rendu sur place et a constaté qu'effectivement cela peut poser problème. Enfin il demande où en est la concertation sur les rythmes scolaires, que va-t-il se passer à la prochaine rentrée.
 - **Madame Colette HENNO** fait remarquer que la place du monument aux morts n'est pas nettoyée régulièrement. Elle signale également qu'à l'entrée du Parc Méliès (côté parking), la poubelle déborde.
 - **Madame Jacqueline MARCONI** va le signaler au service hygiène.
 - **Monsieur Lionel CROS** s'interroge sur sa demande de pose d'un miroir pour une meilleure visibilité des automobilistes.

Réponse : Les services techniques n'y sont pas favorables mais cela peut évoluer. La question va de nouveau être posée.

II – Point sur l'avancée des travaux et projets

 <p>Points sur l'avancée des travaux /projets</p> <p>Parkings Aéroport/Charmilles</p> <p>Avant Charmilles</p> <p>Avant aéroport</p> <p>Accès piétons au 2 parkings</p> <p>Après Charmilles</p> <p>Après Aéroport</p>	<p>➤ Parkings Aéroport/Charmilles : le projet initial a fait l'objet d'une présentation en conseil de quartier et a été amendé en tenant compte des remarques des riverains. Projet : 11 places de stationnement pour le parking sur l'avenue de l'aéroport et 10 places pour celui implanté allée des Charmilles.</p>
 <p>Points sur l'avancée des travaux /projets</p> <p>Réfection du Chemin des Gilletains</p> <p>Allée des tilleuls</p>	<p>➤ Réhabilitation du chemin des Gilletains (clos Marcel Paul)</p>
 <p>Points sur l'avancée des travaux /projets</p> <p>Construction Infiniti</p> <p>3, rue du MI FOCH</p> <p>5, rue du MI FOCH</p>	<p>➤ Construction au 3 et 5 rue du Maréchal Foch et construction « AFFINITY » rue du commerce</p> <p>Prévision de livraison pour le 3 et 5 rue du Maréchal Foch en début janvier. La construction « AFFINITY » rue du commerce concerne quant à elle 17 appartements avec installation d'une supérette en rez-de-chaussée. Toutes ces constructions expliquent les nuisances actuelles sur le secteur.</p>
 <p>Points sur l'avancée des travaux /projets</p> <p>Ferme MARAIS</p> <p>Construction ex-staf décor</p>	<p>➤ Ferme Marais (construction de 10 logements)</p>

III – Echange avec le public

- Problème de motos et mobylettes : course dans les allées du parc. C'est dangereux, il y a des enfants et des adultes dans ce parc. Il serait souhaitable d'avoir un gardien.
- En ce qui concerne les gens du voyage, y-a-t-il une concertation avec le commissariat et la Mairie pour éviter que cela recommence.
Réponse : le Préfet est intervenu mais un retour sera fait sur cette question.
- Aménagement du parc Méliès : il y a une demande importante de jeux pour les enfants. Des jeux plus modernes. Depuis leur installation ces jeux n'ont pas beaucoup évolué.
- Parc de la cloche : manque d'éclairage festif dans le secteur du Parc de la Cloche. Souhait d'en avoir un peu plus.
- Fibre optique : certains quartiers ont des problèmes de débit. Y a-t-il une priorisation d'accès à la fibre pour les quartiers qui ont des dysfonctionnements de réseau.
Réponse : il n'y a pas eu ce type de réflexion

- o Sens unique de la rue des Aubépines : on constate que cela génère des bouchons rue Parmentier. Le résultat du comptage des véhicules pour cette rue est demandé.
- o Pigeons morts : pourquoi la Ville ne les ramasse pas malgré un signalement au service hygiène ?

IV - BILAN DES FETES ET ANIMATIONS DE L'ANNEE 2017

Différentes manifestations se sont déroulées depuis septembre (inauguration du guichet unique, 1^{ère} édition du marathon l'Orlytienne, la semaine bleue, le nettoyage citoyen...). Tous ces évènements se sont bien déroulés.

D'autres temps sont à venir (la distribution des colis pour les seniors, le téléthon, le marché de Noël etc.).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.